PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 NOVEMBRE 2019

Présents : Mme JAKUBOWICZ, Mme LACROIX, Mme GRANDVALLET, Mme NAKHILI, Mme CHARBONNIERAS, Mme CIESELSKY, M. GIRAUD (enseignants)

Mme RIARD (Inspectrice de l'Education nationale)

M. PIAN (maire)

Mme ANEACAOUNDEN, Mme PEREIRA , Mme SENECHAL, Mme VIDOT, Mme LALDJI, Mme LOGGHE, M. ROCHAT, M. FOURRE, M. PERAMIN (parents élèves)

DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : Mme BRZUCHACZ

BILAN DE LA RENTREE 2019/2020

La composition de l'école est de 8 classes. Il était prévu 221 élèves le jour de la rentrée.
Dans les faits, il y avait 202 élèves dont 3 TPS.
Il manquait 19 élèves sur les prévisions des effectifs.
Beaucoup d'élèves étaient absents durant toute la semaine de la rentrée.
Depuis le mois de septembre, les effectifs ont beaucoup évolué avec de nouvelles inscriptions et des radiations. Beaucoup de déménagements ont été enregistrés depuis le mois de septembre.

Effectifs le 12 novembre 2019
TPS : 3
PS :25
MS :13
GS :35

CP : 27
CE1 : 27
CE2 : 34
CM1 :36
CM2 :24

Maternelle :**3 classes**

TPS/ PS / GS : 27 élèves (3/4/20) classe de Mme GRANDVALLET
PS/MS : 27 élèves (14/13)classe de Mme JAKUBOWICZ
PS/GS/CE1 : 26 élèves (7/15/4) classe de Mme NAKHILI

Elémentaire : **5 classes**

CP : 27 élèves ; classe de Mme CHARBONNIERAS
CE1/CE2 : 28 élèves (23/5) ; classe de Mme LACROIX
CE2 : 29 élèves ; classe de Mme POMARIEGA (Mme QUAGLIATI)
CM1 / CM2 : 30 élèves (18/12) ; classe de Mme CIESIELSKY
CM1/CM2 : 30 élèves ; classe de Mme JUBAULT / M. GIRAUD

76 élèves de maternelle (cycle 1) et 148 élèves d'élémentaires (cycles 2 et 3) soit un total de 224 élèves au 12 novembre.

Depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans (et non plus 6 ans). La maternelle est une étape fondamentale dans les apprentissages.

Des effectifs qui ne sont jamais figés bien longtemps et qui demandent une certaine souplesse et adaptabilité de la part des enseignants.
Des arrivées ont encore été enregistrées cette semaine.

M. GIRAUD est déchargé tous les lundis et le vendredi une fois toutes les trois semaines. N'hésitez pas à le contacter le lundi s'il y a des questions, des soucis…
Merci de laisser un message sur le répondeur de l'école. L'information sera transmise et le directeur vous rappellera si cela est nécessaire.

En ce qui concerne le règlement intérieur de l'école, il a été rajouté un paragraphe à propos de l'instruction obligatoire à partir de 3 ans. Le règlement intérieur a été accepté à l'unanimité lors du conseil d'école. Celui-ci, ainsi que la Charte du parent accompagnateur sont consultables sur le site de la mairie de Villevaudé.
Il est de la responsabilité de chaque parent d'aller les consulter.

Les horaires de l'école restent inchangés (ouvertures des portes 10 minutes avant): 8h30 - 12h
13h30 - 16h30

Il est proposé avec accord des familles des Aides Pédagogiques Complémentaires (APC) : lundi, mardi et jeudi de 8h20 – 8h50. Ce dispositif a pour objectif de travailler la lecture pour certains élèves.

RESULTATS DES ELECTIONS

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre.
298 inscrits, 160 votants ; 54% de participation. (taux de participation de l'année dernière était de 55%).

Une seule liste de représentants de parents ; 8 parents titulaires et 7 parents suppléants.
Les suppléants peuvent assister aux débats et n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires.
Les représentants de parents ont la possibilité de s'exprimer sur les activités pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires et la restauration scolaire.
Une liste des représentants de parents avec leurs coordonnées a été distribuée afin de permettre à l'ensemble des parents de les contacter si besoin.
Un tableau devant l'école permet d'afficher les informations transmises par les représentants de parents d'élèves.
Les questions concernant les méthodes pédagogiques d'un enseignant ou les contenus pédagogiques d'une classe ne pourront être traitées lors d'un conseil mais devront être évoquées directement avec l'enseignant en question.

L'équipe pédagogique tient à remercier (à nouveau pour certains…) les représentants de parents d'élèves pour leur engagement et leur implication dans la vie de l'école.

Rappel des modalités de fonctionnement du Conseil d'école :
Il se réunit 3 fois dans l'année (chaque trimestre). Les parents d'élèves élus se chargent de recueillir les questions des parents d'élèves et de les transmettre au directeur **quelques jours avant le conseil**. **Un procès-verbal est établi par le directeur et affiché à l'école**.

Pour des raisons d'économies et de protection de l'environnement, il n'est plus distribué aux familles mais peut être imprimé si la demande en est faite.
Un exemplaire du compte rendu sera envoyé aux parents délégués et **tous les parents pourront le consulter sur le site de la mairie (une dizaine de jours après le conseil).**

Un conseil d'école extraordinaire peut être mis en place dans l'année si besoin.

► Vote concernant les modalités de vote pour l'année 2020/2021 :

Depuis aout 2019, de nouvelles mesures réglementaires permettent de simplifier les modalités de vote des élections des parents d'élèves.

Suite à l'acceptation à la majorité, les élections de la rentrée 2020 se feront exclusivement par correspondance. Il n'y aura plus de bureau de vote installé dans le hall de l'école.

SECURITE

4 exercices de sécurité obligatoires

- *2 alertes incendies*
- *1 exercice PPMS « intrusion - attentat »* (plan particulier de mise en sûreté des élèves)
- *1 exercice PPMS face aux risques majeurs naturels* (tempêtes, inondations, séismes...).

Le PPMS est un plan destiné à mettre les enfants, le personnel et le public éventuel de l'école en sûreté en cas de risques majeurs en attendant les secours mis en œuvre par les autorités ou la fin de l'alerte. (risque d'attentat ou évènements naturels)

Alerte incendie :

lundi 23 septembre : alerte incendie n°1: Rien à signaler
Lieu de rassemblement pour les maternelles : devant portillon entrée mater
Lieu de rassemblement pour les élémentaires : cour de récréation
L'évacuation complète s'est faite en 3mn environ.
C'est le directeur qui a déclenché l'alarme. Ni les élèves ni les enseignants n'étaient au courant.

PPMS :

Un exercice PPMS « intrusion attentat » a été fait le lundi 14 octobre. Il s'agit de sensibiliser et préparer les élèves à ce type de menace. Le scénario envisageait une mise en confinement dans l'école.
L'autre exercice PPMS « risques majeurs » sera effectué durant le 1er trimestre 2020.

COOPERATIVE SCOLAIRE

En bref : solde au 1er septembre 2019 : 5628,43 euros

Appel de coopérative : 2990,05euros

Dépenses : 1494,65 euros (livres de classe, jeux pédagogiques, matériel bricolage, ingrédients recettes..)

Donc ***solde au 8 novembre 2019*** : 7123,83 euros

Nous vous rappelons que ces dons permettent d'améliorer le quotidien des élèves.
Les photos de classe sont en cours de traitement.

MANIFESTATIONS ET SORTIES

Chaque enseignant a organisé une réunion d'information dans sa classe durant le mois de septembre.

Nous rappelons que **cette réunion est essentielle** afin de connaître le mode de fonctionnement de

l'enseignant, les différentes habitudes dans la classe et les projets de classe.
Nous constatons cependant encore trop d'absentéisme de la part des parents.

Du 16 au 28 septembre : Passation des évaluations nationales CP/CE1 dont les objectifs sont de repérer les besoins et les acquis des élèves. (voir « Divers »)

24 et 26 septembre : photos de classes. Changement de prestataire.
Les photos sont à nouveau à commander sur Internet directement sans passer par l'école. L'école se charge de distribuer les photos.

Octobre : Sortie en forêt autour de l'école pour les élèves de maternelle et de CP et CE1.

8 novembre : intervention sur la biodiversité dans le jardin dans les classes de CP et de CE1/CE2

La semaine du livre entre le lundi 16 décembre et le vendredi 20 décembre. Cet évènement doit favoriser l'accès à une culture littéraire pour l'ensemble des élèves. Elle sera ponctuée, comme d'habitude, par l'intervention de Lydia Urban qui fera des lectures et des études de livres dans chaque classe. Cette journée se terminera par une vente de livres dont 10% des bénéfices reviendra à l'école (sous forme de livres).
Une vente de gâteaux sera organisée par les parents d'élèves à la sortie de l'école.

Pendant cette semaine, il y aura aussi la bourse aux livres (dépôt des livres anciens et échange contre de nouveaux livres).
Et enfin nous reconduirons les lectures de contes de Noël par les parents, grands-parents dans les classes.
On compte sur vous !!

Cette Semaine du livre est en lien avec le projet d'école : Projet avec 3 orientations contenant chacune des objectifs opérationnels

1) Connaître les codes de l'école primaire pour créer du lien avec les parents.
- Créer du lien avec des parents.
- Faire respecter le règlement de l'école par les parents et les élèves.

2) Développer le goût de la lecture.
- Placer les élèves dans une démarche volontaire en proposant des moments privilégiés.
- Favoriser l'accès à une culture littéraire.

3) Améliorer l'orthographe lexical.
- Créer une continuité dans les apprentissages.
- Développer l'orthographe sous forme ludique.

Projet d'école valable 3 ans (élaboré en 2018 – effectif jusqu'en 2021).

Spectacles de Noël : deux spectacles : un pour les Maternelles et un pour les élémentaires … en cours de validation…

Les élèves de CE1, CE2 et CM2 iront à *la piscine de Claye-Souilly* (12 séances pour les CE1 ; 10 séances pour les CE2 et 13 séances pour les CM2). Les séances ont débuté le 10 septembre pour les CE2.

Rallye-maths : vendredi 27 mars après midi : il s'agit d'une demi-journée où les enfants de chaque classe doivent répondre à des questions de mathématiques (logique, calculs..) afin de remporter un maximum de points pour leur classe. Des ateliers sont mis en place dans chaque classe ce qui signifie que les élèves se déplacent de classe en classe.

Journée « Ma tête Mes jambes » vendredi 26 juin : journée sportive au sein de l'école avec différents ateliers physiques et logiques

26 / 27 et 30 septembre : classes de CE2/CM1/CM2 *Prévention routière* avec l'intervention de Mme Geisse (CRS) pour sensibiliser les élèves aux dangers de la route.
Les 4 autres classes passeront au mois de mars.

Reconduction du *Bus citoyen pour les élèves de CM2* dont l'objectif est de sensibiliser les élèves aux comportements à adopter dans le bus.

Toute l'école s'est une nouvelle fois mobilisée pour récupérer les bouchons en plastique et œuvrée pour l'intégration des personnes handicapées aux activités sportives et culturelles. Nous fonctionnons cette année avec l'association « *les Bouchons d'amour* ». Le record à battre de l'année dernière est de 191kg.

Remise des livrets aux parents semaine du 3 au 7 février à l'école. Les enseignants fixeront des rendez-vous individualisés.

Sortie de fin d'année : à déterminer

Fête de l'école : (date à déterminer) Cette fête de l'école se fera uniquement si le nombre de parents volontaires est suffisant. Nous espérons que de nombreux parents d'élèves pourront se fédérer autour du Comité Ivan Peyches (CIP) afin que cette fête perdure.
Nous ferons appel à vous tout au long de l'année pour la réalisation de ces différents projets et conserver un dynamisme au sein de l'école.

Portes ouvertes futurs maternelles : samedi 27 juin : les enseignants de maternelle accueilleront les parents des futurs élèves de maternelle de 10 heures à 12h.

Un projet de création d'un potager côté maternelle et côté élémentaire est en cours…

D'autres évènements pourront venir se greffer à cela tout au long de l'année.

TRAVAUX MAIRIE

Les classes côté maternelle et le couloir (murs et sols) ont été rénovées durant l'été. Nous remercions la mairie pour avoir concerté les enseignants à ce sujet.

Prochains conseils école : vendredi 28 février
Mardi 9 juin

DIVERS
Questions des parents d'élèves :

1 – Est-il prévu un retour sur les évaluations nationales des CP ?

Des évaluations nationales CP/CE1 ont été réalisées du 16 au 28 septembre 2019.

Différentes compétences ont été évaluées en français et en mathématiques.

Ces évaluations ont permis de faire ressortir quelques lacunes en français et mathématiques pour certains élèves sur des compétences précises mais les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants.

Grâce à ces résultats les enseignants travaillent actuellement sur les points repérés.

2 – Quelle est l'évolution des effectifs depuis la rentrée. Quelles mesures seront prises selon celle-ci (aides ou plus de moyens pour l'école durant l'année) ?

Les effectifs actuels sont de 224 élèves.

Une intervention est faite par l'Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Claye Souilly présente au conseil d'école. Elle nous précise qu'une étude est faite concernant les ouvertures de classe sur la totalité du département et que l'école Ivan Peyches ne bénéficiera pas d'ouverture de classe cette année malgré les "40 postes d'enseignants" créés cette année dans le département de la Seine et Marne. Pour l'inspection académique les effectifs sont corrects et nous ne sommes pas prioritaires face à d'autres établissements.

Le groupe scolaire bénéficie depuis la rentrée de septembre de deux intervenantes scolaires spécifiques (au lieu d'une l'année scolaire précédente) à hauteur de 3 demi-journées pour une et 2 demi-journées pour l'autre.

3 – Les CM2 partiront ils en voyage cette année ?

Le directeur précise que la classe de découverte transplantée ou classe verte n'est pas une obligation pour les enseignants.

Cette année, il sera organisé une semaine sportive probablement sur l'île de loisirs de Jablines-Annet (des devis sont en cours).

Les élèves rentreront à leur domicile tous les soirs.

4 – Est-il prévu un spectacle ou autre en fin d'année ?

Le directeur précise que le spectacle de fin d'année n'est pas une obligation pour les enseignants.

Il s'agit d'un travail d'équipe important et que l'ensemble de l'équipe enseignante doit adhérer à ce genre de projet.

Néanmoins l'équipe enseignante suggère qu'un spectacle pourrait avoir lieu une année sur deux.

Une fête de l'école sera organisée courant juin. Une sortie de fin d'année sera prévue pour toutes les classes de l'école.

Fin du conseil d'école : 20h40